

# Conseil d'école

## Ecole de Bricqueville-sur-Mer

### 19/03/24

Mairie : M. Thébault, Mme Glinche, Mme Duval, Mme Binel  
Parents d'élèves : Titulaires : Mme Delforge-Marchand, M. Briens, Mme Sesboüe  
Equipe éducative : M. CHARUEL, Mme CAPLAIN, Mme HANQUEZ, Mme SEBAL  
Autres : M. BRAULT (DDEN),

Excusés : Mme Zimmer (IEN), M. Bougon (mairie), Mme Rioult (mairie), M. Bosquet (mairie),  
Mme Gendrin (parent d'élève élu), M. Le Guillerm (parent d'élève élu), Mme Delallée (parent  
d'élève élu), M. Jouenne (parent d'élève élu), M. Hanquez (parent d'élève élu), Mme Coupard-  
Richomme (enseignante).

### 1- Le point sur les effectifs :

Il a été présenté les effectifs de notre école.

Classe de Mme Sebal			Classe de Mme Caplain		Classe de Mme Hanquez		Classe de M. Charuel et de Mme Coupard-Richomme	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	11	14	11	9	6	17	9	10
26			20		23		19	
Total : 88								

Depuis le dernier Conseil d'école, il y a eu une arrivée en MS et une arrivée en CE1.

### 2- Organisation du temps scolaire :

Les projets d'organisation du temps scolaire sont soumis à renouvellement. Il est nécessaire de redemander une dérogation afin d'organiser le temps scolaire sur huit demi-journées soit 4 journées entières.

Cette organisation a été votée à l'unanimité. La demande sera donc faite pour maintenir les horaires de l'école.

### 3 - Les projets dans et entre les classes :

- Les TPS PS MS ont préparé des sablés pour Noël et des crêpes pour carnaval.
- Le 11 janvier, Sabrina et Chantal ont pu préparer des galettes des rois.
- les CM ont reçu un agenda du Conseil Général pour leur participation au Concours de dessin sur le thème du 80 ème anniversaire du débarquement.
- 20 février : les élèves ont fêté carnaval.

La journée s'est terminée par une bataille de confettis.

M. Thébault a expliqué qu'il ne voulait pas que les agents nettoient les confettis après. L'équipe enseignante a précisé qu'elle ne nettoierait pas la cour. Il a été rappelé le nombre d'heures de rangement fait bénévolement par les enseignants après la vandalisation de l'école. Mme Delforge- Marchand a expliqué l'importance de fêter carnaval dans notre secteur. Mme Glinche a dit que cette décision serait rediscutée en conseil municipal.

- Le jeudi 22 février, M. Lecureur (professeur de sport) est venu présenter la session handball aux CM.
- Les CM ont participé au concours « Non au Harcèlement » et ont créé une chanson.
- Le samedi 16 mars, une élève de CM2 a participé au concours « Les petits champions de la lecture ».
- Les GS-CP et les CE font un cycle de gymnastique au gymnase de Bréhal. Le transport est financé par la mairie.
- Les TPS-PS-MS et les GS-CP ont eu des lectures avec Maud et Michèle (association Lire et Faire Lire). Elles viennent une fois par mois et abordent un thème en lecture : la galette en janvier, carnaval en février. En mars, elles liront des livres de l'auteur Antonin Louchard.

#### A venir

- les CE participeront à une classe équitation (mars/ avril). Ces séances sont prises en charge par la communauté de communes Granville-Terre et Mer.
- Les CM auront 6 séances de voile et de char à voile à partir du 26 mars. Ces séances sont prises en charge par la communauté de communes Granville-Terre et Mer.
- Eco-école : les élèves vont travailler sur le thème de l'eau.
- L'école a candidaté pour un projet de plantation d'un arbre dans l'école. C'est accepté. Une entreprise doit être trouvée. Mme Glinche doit se renseigner.
- Le 17 mai, les élèves participeront au projet Pierres en Lumière et iront visiter l'église de Bricqueville-sur-Mer. M. Robillard fera une animation musicale.
- Pour mettre en avant les actions menées, l'école participera au concours Se construire en citoyen, concours mis en avant par les DDEN.

- M. Bougon a demandé à un des organisateurs de l'exposition avicole de Saint-Martin-de-Bréhal la possibilité, si les enseignants le souhaitent, de faire partager ses connaissances. Dans ce cadre, il sera proposé deux couveuses à l'école. Les enseignants doivent donner leur feu vert.

#### 4 – Les travaux à prévoir

- Classe de GS-CP : une poignée de porte à régler
- Le portail de la maternelle tient difficilement fermé. M. Thébault a dit que ce n'est pas de la bonne qualité. M. Charuel a expliqué qu'il faudrait un système pour le solidifier ou le tenir fermé comme un sabot. Sinon, cela n'est pas sécurisant lors des récréations.
- Les téléphones ne fonctionnent pas. Il y a un problème sur la ligne maternelle et élémentaire. Il est possible de recevoir des messages mais impossible d'appeler (erreur de transmission). Mme Glinche a précisé qu'elle demanderait avis à la personne qui gère la maintenance du parc informatique.

#### 5- Sécurité

- Un exercice incendie a eu lieu le mardi 19 mars. L'exercice s'est bien déroulé, les élèves peuvent évacuer les locaux en moins de 3 minutes.

#### 6- Autres




- Mme Sebal a demandé s'il était possible de savoir l'organisation retenue en cas d'absence d'une ATSEM. Mme Glinche a expliqué que cela se fait en interne et que Cathy remplace toujours Régine le matin en cas d'absence.

- M. Charuel a demandé s'il y a possibilité de couper le wifi. Mme Glinche a précisé qu'on pouvait sûrement au niveau de la box.

- Il a été demandé d'être tenu au courant en cas de présence d'artisans dans l'établissement sur le temps scolaire (travaux dans le logement de fonction). M. Thébault a précisé que les artisans ne doivent pas rentrer leur camion sur le temps scolaire et font le travail durant les vacances scolaires et le mercredi.

#### 7- Remerciements :

L'équipe enseignante a remercié la municipalité pour la photocopieuse couleur et les parents d'élèves qui accompagnent lors des sorties (piscine, gymnastique, équitation...).

Signatures		
Représentant enseignants	Représentant mairie	Représentant Parents d'élèves
		



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Manche

**REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES (articles D521-10 à 12 du code de l'éducation)**

**PROJET D'ORGANISATION**

**ANNEES SCOLAIRES 2024-2025 A 2026-2027**

**PARTIE A REMPLIR PAR LE MAIRE OU LE PRÉSIDENT DE L'EPCI OU LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ECOLE (Le document doit être transmis à l'IEN de la circonscription pour le 9 avril 2024)**

**ECOLE (1 fiche par école si organisation différente) :Ecole André Prévot-Valéri**

**COMMUNE OU EPCI : Bricqueville-sur-Mer**

**CIRCONSCRIPTION : Granville**

	TEMPS D'ENSEIGNEMENT MATIN		TEMPS D'ENSEIGNEMENT APRÈS-MIDI		PAUSE MÉRIDIDIENNE		ACTIVITES PERI- SCOLAIRES : DURÉE PRÉVISIONNELLE
	Horaires de début	Horaires de fin	Horaires de début	Horaires de fin	Horaires de début	Horaires de fin	
LUNDI	8h30	11h45	13h45	16h30	11h45	13h45	
MARDI	8h30	11h45	13h45	16h30	11h45	13h45	
MERCREDI	X	X					
OU SAMEDI (à titre dérogatoire)*	8h30	11h45	13h45	16h30	11h45	13h45	
JEUDI	8h30	11h45	13h45	16h30	11h45	13h45	
VENDREDI	8h30	11h45	13h45	16h30	11h45	13h45	

**\* barrer la mention inutile**

Précisions complémentaires éventuelles :

Fait à Bricqueville sur Mer

le 26 mars

2024

CACHET ET SIGNATURE du maire ou du président de l'EPCI et/ou du président du conseil d'école

Ecole André Prévot-Vaïéri  
19 Route Blanche Maison  
50290 Bricqueville-sur-Mer  
Tél. : 02.33.51.89.94

Pour le Maire Empêché,  
L'adjoint délégué  
Elisire GUINCHE

